

Avis voté en plénière du 13 janvier 2015

# Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**M. Aschieri** : « Je tiens à remercier notre rapporteur pour nous avoir entraînés dans ce travail où, comme la plupart d'entre nous, j'ai beaucoup appris et qui a fait avancer notre réflexion collective sur un sujet qui est à la fois d'actualité et relativement inhabituel pour notre assemblée. En votant ce texte nous allons donner une bonne illustration de notre mission de réflexion prospective.

Dans cet avis très riche, je souhaite mettre en avant trois aspects importants à mes yeux. D'abord son analyse équilibrée des potentialités et des risques : ne cédant ni à un optimisme béat ni à la tentation d'un repli frileux, il fonde sa démarche sur la défense des droits, il fait des propositions qui à la fois postulent et montrent que l'innovation n'est pas contradictoire avec la protection et il avance une notion selon moi fondamentale, celle d'éthique du numérique, qui vaut autant pour les entreprises que pour les administrations.

En second lieu, j'apprécie le fait que, tout en proposant des mesures législatives et réglementaires visant à créer un cadre nouveau de protection, il met l'accent sur la nécessité de donner à l'utilisateur les moyens d'exercer pleinement ses responsabilités : il place ce dernier au centre de la stratégie de protection des droits dans une démarche qu'on peut qualifier de citoyenne.

Et le troisième point est que cette démarche accorde une place centrale à l'éducation et à la formation, qu'il s'agisse d'éducation informelle ou formelle ; et en matière scolaire où nombre de questions font encore débat, l'avis a le mérite de donner des directions – par exemple l'idée que l'éducation au numérique ne doit pas être systématiquement liée à la formation scientifiques - sans pour autant trancher définitivement ces débats.

Cet avis intervient dans un ensemble de travaux divers sur la question, qu'il s'agisse de ceux du Conseil national du numérique ou du Conseil d'Etat : son apport est sans doute de s'appuyer sur ce qui fait l'originalité de notre assemblée, la confrontation d'acteurs les plus divers.

Ce sont pour toutes ces raisons que je le voterai ».